

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 21 JANVIER 2023

PRÉSENTS: ARNOULD Francis - BEAUGITTE Daniel - BRUN Chantal - CHAMBRAUD Patrick - COLSON Roger - COURTIER Jacky - DÉGRIS Denis - DESPREZ Joel - FRANCOS Dominique - GOBILLOT Denis - GUIGNOT Jean François - GUILLEMIN Pierre - GUILLEMIN Jean Charles - GUYOT René - JAMAR Michel - JEANMAIRE Claude - KOLODKA Iwan - LAFLOTTE Serge - LONGUEVILLE Gérard - MAIGRET Serge - MARCHANDET Jean - MASSENAT Jean Pierre - OURION Denis - PARCOLLET Jean Marie - PICARD Olivier - PLANTEGENET Frédéric - RISCO François - SEMENT Alexandre -

POUVOIRS : BEAUMET Michel - DERLIN Yves - LARCHER Jean - LOISEAU Catherine - TALLOIS Henri

Après contrôle et comptage des émargements de la feuille de présence 28 membres sont présents et 5 ont donné pouvoir.

Soit 33 membres présents ou représentés,

Le quorum fixé à 36 n'étant pas atteint l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer.

Conformément à la convocation où il était spécifié que "**A défaut de quorum l'Assemblée Générale Ordinaire se réunira et statuera quel que soit le nombre de présents le même jour à 9 heures 30**" le Président de séance déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS :

En l'absence du Président Alain FRUCHARD hospitalisé cette nuit, l'actuel trésorier adjoint remercie les membres présents ou représentés de leur participation et donne lecture du rapport moral et d'activité de cette année 2022.

Madame le Maire d'EURVILLE - BIENVILLE est excusée car retenue par une réunion des Maires du département, elle nous réaffirme le soutien de la municipalité.

Également excusé Jacques MARCHAND Président National des croqueurs de pommes qui en ce moment participe à l'Assemblée Générale de sa section locale ;

Une minute de silence est observée en mémoire de Marie France WETZEL et Henri AUBERT qui viennent de nous quitter

En ce qui concerne nos activités pour l'année 2022 nous avons effectué :

- 37 Séances au verger (soins aux plantations, tailles, arrosages, mis en place de nouvelles couches)
- 1 Initiation aux greffages avec le lycée de JOINVILLE.
- 1 Séance de pomologie avec rédaction de fiche fruit
- 1 Animation au verger avec le FREDON.
- 1 Bourse aux greffons.
- 2 Journée portes ouvertes au verger avec démonstration de greffages et conseil sur la conduite d'un verger
- 7 Animations extérieures avec tenue de stand.

- Déplacement et conseil à la demande de certaines municipalités qui souhaitent mettre en place un verger.

Dans l'ensemble l'année 2022 a été une année que nous pourrions qualifier de satisfaisante. Les fruits ont été assez nombreux avec beaucoup de carpocapses ce qui a engendré des pertes élevées, les fortes chaleurs de l'été ayant causé des dégâts sur les arbres et les fruits ;

Enfin pour donner un aperçu du travail effectué par les bénévoles dans le verger, nous chiffrons le temps consacré aux divers tâches à 1838 heures pour cette année 2022,

RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier évoque la situation financière de l'association, il en ressort un résultat positif de 372,33 €. Les recettes s'élèvent à 4 758,90 € pour un poste dépenses à 4 266,27 € et une variation de stocks de - 120,30 €.

La trésorerie disponible au 30 Septembre 2022 est de 5 206,97 €

En résumé la situation est saine, ce qui permet d'appréhender l'avenir sereinement.

Les rapports moral et financier obtiennent le quitus des membres présents et représentés

ACTIVITÉ PORTES GREFFES :

Gérard LONGUEVILLE responsable de cette activité au sein de l'Association rappelle qu'il souhaite lever le pied et demande à ce qu'un adhérent puisse venir l'épauler et prendre le relais. Il restera présent et toujours disponible en cas de besoin

Il fait un petit rappel sur l'activité des trois dernières années et constate que la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité, il note malgré tout des difficultés concernant l'approvisionnement puisque nous avons dû avoir recours à trois fournisseurs pour satisfaire nos besoins, ce qui a engendré un coût supplémentaire

La vente au verger destinée aux membres a permis de désencombrer les couches et de faire un inventaire complet.

Jean François GUIGNOT se propose pour travailler en binôme avec Gérard sur la gestion et les commandes de portes greffes.

Denis DEGRIS épaulé d'Alexandre SEMENT s'occuperont du suivi des couches ainsi que de la pépinière et assureront la gestion des arbres greffés.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Cinq membres du conseil d'administration sont à renouveler cette année :

Francis ARNOULD - Claude JEANMAIRE - Jean LARCHER - Gérard LONGUEVILLE
Iwan KOLODKA. Ces cinq membres renouvellent leur candidature.

Ils sont élus à la majorité des membres présents et représentés,

Deux membres sont à remplacer suite au décès de Marie France WETZEL et à la démission de Jean Eric LAHOREAU .

Deux membres proposent leur candidature : Chantal BRUN et Alexandre SEMENT :

Ils sont élus à la majorité des membres présents et représentés,

Les membres composant le conseil d'Administration se retirent pour élire le bureau.

ÉLECTION DU BUREAU:

Président : Alain FRUCHARD
Vice Présidente : Chantal BRUN
Secrétaire : Jean Charles GUILLEMIN
Secrétaire Adjoint : Jean LARCHER
Trésorier : Francis ARNOULD
Trésorier Adjoint : Alexandre SEMENT,

Membres : COLLIN Charles, COLSON Roger, GUILLEMIN Pierre, JEANMAIRE Claude, KOLODKA Iwan, LAFLOTTE Serge, LEGENDRE Gilles, LOISEAU Catherine, LONGUEVILLE Gérard, PARCOLLET Jean Marie, UTKALA Gilbert,

Contrôleur aux comptes : COURTIER jacky.

QUESTIONS DIVERSES :

Un rendez-vous sera sollicité auprès de Madame le Maire afin d'étudier s'il serait possible de transférer les revues techniques appartenant à l'association, et les mettre en dépôt dans les locaux de la bibliothèque municipale ; ainsi ces derniers deviendraient donc accessibles aux utilisateurs de cette structure ainsi qu'aux croqueurs, Actuellement les documents sont chez le Président et très peu ou pas consultés.

Le deuxième sujet à aborder serait de concrétiser l'idée de don d'arbres greffes (d'une variété locale) aux habitants de la commune lors d'événements (mariage, baptême etc)

Concernant la construction d'un auvent attenant à l'abri actuellement au V.B.H. cette question sera soumise lors du prochain C.A.

L'Association nationale des Croqueurs de Pommes demande au trésorier lorsqu'il rédige les bordereaux d'inscriptions de mentionner nom, adresse, âge, profession, numéro de téléphone fixe ou portable, adresse mail de chaque adhérent.

Se pose la question de la confidentialité et du devenir de ces renseignements en cas de piratage du site de l'Association nationale.

Après échange avec les membres présents il s'avère que ceux ci s'opposent à la divulgation de ces renseignements. Le trésorier ou le secrétaire sont donc seulement autorisés à mentionner sur les envois à BELFORT : noms prénoms, adresse et n° adhérents.

Certains adhérents refusent de communiquer une adresse mail, d'autres n'en possèdent pas, il faut donc avoir recours aux envois postaux pour communiquer les informations sur l'association. L'augmentation constante des services postaux nous amène à la conclusion suivante : Le montants de la cotisation annuelle étant de 30,00 € nous reversons à BELFORT ,23,00 € il reste donc pour l'association locale 7,00 €, ce montant est maintenant notoirement insuffisant pour couvrir les frais d'expédition ; Nous disposons de deux solutions, soit l'adhérent trouve un membre qui pourra lui transmettre les infos reçues par mail, soit une facturation sous forme d'un forfait annuel sera applicable aux membres ne disposant d'internet.

L'ensemble des membres présents s'étant prononcés pour une facturation des frais postaux le montant de celle-ci sera étudiée lors du prochain C.A.

La séance est levée à 11 heures 15

FRUCHARD Alain
PRÉSIDENT

Francis ARNOULD
TRÉSORIER